

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 23
Date de la convocation : 3 décembre 2013

N° 13.12.09.09

L'an deux mille treize et le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Combe, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS : M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme CARRETIER, MM CARILLO, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme SANTONJA en faveur de M. MUNOZ
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme CARRETIER
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL, Mlle VAN ELST,
MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mme MANNY

ECHANGES DE PARCELLES BX 459 – BW22

Rapporteur : M. Bouisseren

Il est rappelé aux membres du Conseil municipal que la commune envisage un échange de terrains entre la parcelle cadastrée BW n°459 d'une contenance de 303m² appartenant à la Commune et la parcelle cadastrée BW n°22 d'une contenance de 2040m² appartenant à M. DE MIRMAN.

Ces parcelles ont fait l'objet d'une estimation par les services des Domaines en date du 21/10/2013 pour la somme de 1.000,00 € chacune.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- valider l'échange des parcelles BX n°459 d'une contenance de 303m², propriété de la Commune contre la parcelle BW n°22 de 2040 m² appartenant à M. DE MIRMAN ;
- dire que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de M. DE MIRMAN.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée

Mme E. Laborde

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 12.12.2013
et publication le 12.12.2013

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :** ECHANGES DE PARCELLES BX 459 - BW 22**Date de transmission de
l'acte :** 12/12/2013**Date de réception de
l'accusé de réception :** 12/12/2013**Numéro de l'acte :** 13-12-09-09 (voir l'acte associé)**Identifiant unique de l'acte :** 034-213401235-20131209-13-12-09-09-DE**Date de décision :** 09/12/2013**Acte transmis par :** Corinne BERNAL**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.1. Acquisitions
3.1.1. Délibérations